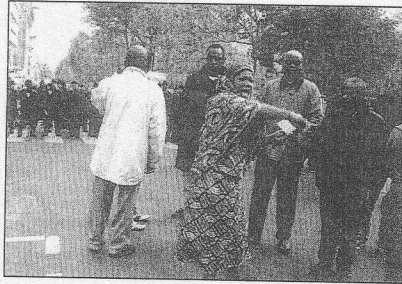


Insalubrité/XIII<sup>e</sup>

# La police évacue le plus vieux squat de Paris

**L**E BOULEVARD bouclé dès l'aube, des dizaines de policiers (en tenue de maintien de l'ordre) mobilisés et plusieurs bus ainsi que des camions de déménagement en place... Hier matin, « par mesure de sécurité », la préfecture de police a entamé l'évacuation d'un immeuble vétuste situé au 150, boulevard Vincent-Auriol (XIII<sup>e</sup>) : le plus vieux squat de Paris ! L'ancienne Maison des étudiants de Côte d'Ivoire (ex-propriété de l'Etat ivoirien rachetée par des marchands de biens qui ne l'ont jamais entretenue) faisait l'objet d'une ordonnance d'expulsion depuis... 1972.

Selon les estimations des services sociaux, 182 personnes (dont 36 enfants), toutes d'origine ivoirienne, habitaient dans les chambres délabrées du bâtiment de sept étages ; 84 d'entre elles ont été évacuées en bus vers des hôtels meublés situés dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne mais aussi pour certaines familles dans l'Essonne à plus de 50 km de Paris et du lieu de travail des occupants. « C'est une solution provisoire », ont indiqué les responsables des opérations en précisant que l'évacuation n'a concerné que les résidents prioritaires en termes de sécurité : ceux ha-



**BOULEVARD VINCENT-AURIOL, HIER.** Des dizaines de policiers ont évacué l'immeuble situé au numéro 150. 84 personnes ont été conduites dans des hôtels meublés de Paris et de banlieue. (L.P./B.H.)



bitant dans les étages élevés ou dans les chambres donnant sur la cour qui n'auraient pas pu être secourus en cas d'incendie.

**La procédure d'urgence contestée**

Situé à quelques centaines de mètres du 20, boulevard Vincent-Auriol (un autre immeuble vétuste où dix-sept personnes ont péri dans un incendie en 2005), le squat évacué hier était dans le collimateur des autorités depuis longtemps. Installations électriques vétustes, cage d'escalier en bois, absence de ventilation, fragilité des sols... L'été dernier, une expertise indépendante demandée par le tribunal administratif avait conclu à l'existence d'un danger imminent pour les occupants. L'évacuation du squat décidée en urgence (l'arrêt de péril a été affiché vendredi) a pourtant choqué beaucoup d'observateurs. « Ça fait trente ans que cet immeuble est laissé à l'abandon par ses propriétaires. Mais y avait-il vraiment une urgence à l'évacuer aujourd'hui ? » interroge Jean-Baptiste Eyraud, le président de Droit au logement. « On aurait pu attendre que les procédures de logement récemment lancées par la mairie soient achevées. »

Après des années de batailles juridiques avec les propriétaires du squat, la Ville a voté en décembre une déclaration d'utilité publique pour racheter l'immeuble, le réhabiliter et y faire des logements sociaux. Mais la procédure, très complexe, est encore en cours. « On aurait pu attendre qu'elle aboutisse et que les occupants du bâtiment soient relogés avant de procéder à cette expulsion brutale », s'indigne Catherine, une militante du comité de soutien aux familles.

**BENOÎT HASSE ET RAPHAËL DOMENACH**

**POUR**

## « Il fallait avancer rapidement »

**JEROME COUMET**, maire PS du XIII<sup>e</sup>

« **L**ES risques d'incendie dans ce bâtiment sont majeurs. Il fallait avancer rapidement » Très marqué par le drame d'août 2005 (17 morts dans l'incendie du 20, boulevard Auriol), Jérôme Coumet s'est bien gardé de critiquer cette évacuation. « Même si je la juge un

peu précipitée », ajoute le maire du XIII<sup>e</sup> en rappelant que la Ville est en train de racheter l'immeuble vétuste. « On peut espérer que la procédure sera achevée en fin d'année. Ensuite, on pourra reloger les occupants dans le parc social de la Ville... Du moins ceux qui ont des papiers. »

**CONTRE**

## « C'est la politique de la force »

**NICOLE BORVO**, sénatrice PC de Paris

« **L**E préfet de police a choisi la politique de la force au détriment de la concertation. » Nicole Borvo, qui avait demandé en vain à Michel Gaudin d'éviter l'expulsion, ne cache pas sa déception. « Un processus de relogement des habitants de l'ancienne Maison des étudiants

ivoiriens était en cours avec la Ville de Paris, l'Opac et la préfecture de Paris. Il avait déjà commencé à porter ses fruits puisqu'une vingtaine de logements ont déjà été proposés, rappelle l'élu. L'expulsion de ce jeudi fragilise toutes ces démarches entreprises. »

**CAMIF**  
MOBILIER - DÉCORATION - CUISINE

Jusqu'au 11/10/08  
le canapé CHELSEA  
cuir 2 places est à

696€

**LES 10 JOURS MAISON**

Jusqu'au 11/10/08, des prix exceptionnels dans votre magasin et sur [www.camif.fr](http://www.camif.fr)

PARIS 26<sup>e</sup> - 102 rue de Lagny - Ouvert le lundi de 14 h à 19 h, du mardi au samedi de 10 h à 19 h - Tél. 01 42 46 10 10

PLAISIR - ZAC de l'Acqueduc de l'Aire - 249 rue Francis Carco  
Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 19 h - Tél. 01 30 09 45 00

**DÉ L'AUTRE CÔTÉ DU PÉRIPH**

### L'architecte du stade nautique a été désigné

**C**ETAIT un projet de Paris pour les JO 2012. Le projet de stade nautique international se fera malgré tout à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), à deux pas de la capitale. Un jury d'élus locaux et de financeurs — dont Paris qui versera 14 M€ pour cet équipement qui accueillera des scolaires parisiens — a choisi lundi le projet architectural. A l'unanimité, la construction de ce centre nautique a été confiée au cabinet parisien Chaix et Morel. Dans la capitale, ces architectes ont notamment réalisé la réhabilitation des Magasins généraux sur le bassin de la Villette (XIX<sup>e</sup>). D'après des témoins présents au jury, le projet ressemble à une sorte de « grand hangar » dont la hauteur décroît pour s'aligner sur les maisons voisines. Le projet prévoit aussi la création d'un grand parc. L'équipement comprendra quatre bassins et des gradins de 7 000 places. Sa construction sur un terrain de 4,5 ha situé entre la gare RER et le canal Saint-Denis est estimée à 67 M€. Mais si le tour de table d'investissement a été bouclé, une incertitude demeure quant au budget de fonctionnement.

### Des lamas pour tondre le gazon dans le Val-de-Marne

« **C**E SONT de véritables tondeuses à gazon écologiques ! » lance le maire divers gauche de Limeil-Brevannes (Val-de-Marne), Joseph Rossignol, lorsqu'il évoque la présence de deux lamas dans le parc Léon-Bernard. Ces animaux, originaires d'Amérique du Sud, ont fait leur apparition à Limeil il y a un an. Et depuis, Loïna et Huaydi, deux femelles de 1 an et demi, semblent s'être bien acclimatées. Ces camélidés sont capables de brouter chacun près de 1 ha par an. Chaque semaine, les lamas sont installés dans un endroit différent du parc afin de brouter toute l'herbe des 2 ha de surface au total. Ces deux animaux issus d'un élevage du Doubs sont devenus les coqueluches des habitants de Limeil. Chaque jour, à l'heure de la sortie des classes, les enfants de l'école située à proximité de l'enclos rendent visite aux animaux. Et ce ne sont pas les seuls. Les personnes âgées de la résidence du Parc profitent eux aussi des lamas.



(L.P./S.G.)